seil de révision déclara cette année aptes au service armé.

L'arme de la cavalerie ne recevra pas d'hommes d'un an; les engagés conditionnels en sursis qui ont signé leur engagement pour cette arme seront d'office versés dans l'infanterie ou dans l'artillerie.

La composition écrite aura lieu le 19 septembre à neuf heures précises du matin.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'incident de la Ménagerie du Hainaut

Roubaix, 17 avril 1891.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

Je prends la liberté de vous adresser ces quelques mots, en vous priant de vouloir bien faire quelques rectifications sur l'insertion qui a été faite et parue hier au sujet de la ménagerie.

La direction du Hainaut est tenue par madame Delhaye, ex-demoiselle du théâtre des enfants célèbres et par M. Lardeux, dompteur, un vrai français, natif d'Angers.

La direction proteste contre les bruits méchants qui ont été répandus avec intention contre notre nationalité : « Français nous sommes et français nous resterons », et proteste aussi contre la phrase des Roubaisiens : « C'est une tapée de c... » qui n'a jamais été prononcée. Nous sommes venus à Roubaix pour y faire des affaires et nous avons avant tout le souci de satisfaire et les uns et les autres.

Signé : LARDEUX, dompteur.

N. — Notre impartialité nous a fait un devoir de publier la lettre de M. Lardeux.

Entre ses affirmations et celles de M. B..., corroborées, nous dit-on, par celles des agents, le lecteur se prononcera.

Ajoutons que dans le récit fait hier de l'incident soulevé par M. B..., la nationalité des patrons de la ménagerie n'était nullement mise en cause.

La ruelle Wibaux

Nous recevons la note suivante :

« Les propriétaires et habitants des rues de la Chapelle Carette, Richard Lenoir, de Blanchemaille et de Fontenoy, sont fort surpris de voir construire en ce moment une maison au coin de la rue de la Chapelle Carette et de la ruelle Wibaux en ne laissant qu'une largeur de six mètres dans la dite ruelle. Ils protestent contre cette mesure et demandent en vertu de quelle délibération le Conseil municipal a décidé cet alignement.

» L'élargissement de la ruelle Wibaux est cependant d'utilité publique car elle sert de passage à la nombreuse population ouvrière du quartier du Fontenoy. La rue élargie abrégerait le parcours des voitures allant au chemin de fer, en conditionnement et aux magasins généraux et elle dégagerait la rue de la Fosse-aux-Chênes où la circulation est très difficile.

» *Un groupe d'électeurs.* »

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 18600—22333

PAS-DE-CALAIS

Une explosion de pétrole à Calais. — *Jeune fille horriblement brûlée.* — Mercredi soir, vers six heures un quart, la rue du Jardin-des-Plantes, à Calais, s'est trouvée sous le coup du plus grand émoi, en voyant une jeune fille traverser la rue en poussant des cris déchirants, les vêtements complètement en flammes.

Cette pauvre fille était la bonne de M. Dutertre-Sambourg, épicier au n° 23 de la même rue.

Affolée, elle courait devant elle sans savoir pourquoi, et elle s'était réfugiée dans le couloir de la maison d'en face, occupée par M. Legrand, cordonnier, lorsqu'elle fut entourée par plusieurs personnes qui parvinrent, en se brûlant quelque peu elles-mêmes, à étouffer les flammes qui l'enveloppaient.

Voici comment l'accident s'est produit :

La bonne, nommée Marie Lefebvre, âgée de 20 ans, se trouvait seule, M. Dutertre étant retenu dans son magasin et Mme Dutertre ayant du sortir pour affaire.

Occupée à repasser, elle laissa tomber son fer trop fort; pour le raviver, la malheureuse, après y avoir mis d'autre combustible, ne trouva rien de mieux que de prendre le bidon au pétrole déposé sur une planche voisine et d'en arroser le charbon dont le dessous n'était pas éteint.

Immédiatement une forte détonation retentit : le feu avait gagné le bidon qui fit explosion, lançant du pétrole enflammé sur les vêtements de l'imprudente qui, perdant la tête, gagna aussitôt la cour, puis ensuite la rue, en poussant des cris désespérés.

Au bruit de la détonation, M. Dutertre accourut aussitôt, mais, avant qu'il n'eût pu rattraper sa bonne, elle avait gagné le couloir de M. Legrand.

Revenant alors à sa cuisine, il aperçut, à une faible distance du foyer et sur le plancher, le bidon au pétrole encore tout en feu; les flammes commençaient même à gagner les objets environnants; mais, à l'aide d'une couverture, il eut facilement raison de ce commencement d'incendie.

Quant à l'infortunée Marie, à peine encore couverte de quelques lambeaux de vêtements à demi-consumés, elle fut immédiatement portée chez ses maîtres où M. le docteur Deroide, mandé aussitôt et aidé de M. Racar, pharmacien, lui prodigua les premiers soins.

Son corps n'était plus qu'une plaie.

Les bras, la figure, les jambes et le bas-ventre sont particulièrement endommagés et tout porte à croire que la pauvre fille ne survivra pas à ses horribles brûlures.

Transportée vers 7 heures 1/2 à l'hopital, elle y a été admise d'urgence et a reçu, en arrivant, les soins du docteur Wringhem.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve. LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BEELE-VANTIGHEM qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules BEELE, piqueur des travaux en bâtiment, décédé subitement à Roubaix, le 15 avril 1891, dans sa 47e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux *Funérailles* et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 20 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 19 du mois, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Flandre, 33.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 20 avril 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joseph DESMUL, veuve en premières noces de M. Jean CUVELIER, et en secondes noces de M. Jean-Louis LEPERS, décédée à Roubaix, le 18 mars 1891, dans sa 65e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 20 avril 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph-Charles SCRIEPEL, président du Conseil de fabrique de la paroisse St-Martin, ancien administrateur des hospices, ancien membre de la Chambre consultative de Roubaix, veuf de Dame Cécile FLORIN, pieusement décédé à Roubaix, le 20 mars 1891, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Messieurs les Marguilliers feront célébrer un Obit le mardi 21 avril, à 10 heures, en l'église St-Martin, et la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un Obit le mercredi 22 avril, à 8 heures, en ladite église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

A la Chambre. — *Séance du 17 avril.* — M. Houzeau s'est occupé du sort du petit personnel des chemins de fer; il déposera un amendement tendant à augmenter leur salaire.

L'orateur a demandé une statistique des accidents survenus au personnel et défendu le système de l'heure unique, basé sur les fuseaux horaires et la division de la journée en 24 heures.

M. Carlier a renouvelé ses critiques contre le recrutement du personnel en ce qu'il favorise, selon lui, les Flamands.

— Le ministre des travaux publics et le ministre de l'intérieur portugais ont donné leur démission. Ces deux démissions se rattachent, paraît-il à des questions d'ordre purement administratif et l'on prévoit que cette crise toute partielle sera promptement terminée.

La révision en section centrale. — La section centrale, réunie vendredi, a arrêté la rédaction de la note destinée au gouvernement; en voici un résumé :

La majorité de la section centrale estime que la proposition de révision du gouvernement rallierait la majorité dans les conditions suivantes :

Admission à l'électorat de tous les citoyens âgés de 25 ans, payant, en contributions directes, patentes comprises, 10 francs ou occupant tout ou partie d'immeubles d'une valeur cadastrale à déterminer, ou porteurs de diplômes universitaires ou équivalents.

La section fait observer : 1° Le chiffre de l'occupation doit faciliter l'accès de l'électorat aux ouvriers sans favoriser aucun parti.

2° Une majorité notable de la Chambre repousse le capitaux par [illegible]

MM. Frère et Saintelette estiment qu'il n'appartient pas à la section de s'occuper de la législation future. Ils admettent l'extension des droits législatifs au corps électoral communal actuel : on ne saurait pas apprécier l'occupation, sauf si une application en avait été faite, car ce système peut donner le suffrage universel ou restreint, ou favoriser un seul parti.

Deux des auteurs de la proposition de revision MM. Flèchet et Janson, se déclarent partisans du suffrage universel; ils acceptent, si on écarte le suffrage universel, le système exposé par la majorité de la section, sauf à examiner de plus près le projet gouvernemental; ils ne sont pas opposés au maintien du système électoral communal actuel.

Un autre auteur de la proposition, M. Buls, est adversaire du suffrage universel, il se se rallie au système de la majorité, mais se déclare partisan du capacitariat de 1883.

Le Syndicat des charbonniers du Hainaut. — Le syndicat organisé par les propriétaires de charbonnages contre les effets désastreux des grèves, a été constitué hier.

L'auteur du crime de Mézières est connu. C'est un vagabond de la pire espèce, nommé Petit Louis, âgé de 42 ans, né à Ghlin. Il est connu sous le sobriquet de « Commissaire ». Une énorme cicatrice, provenant d'un coup de courbet, lui balafre la figure. D'un roux prononcé, Petit, porte barbe et moustaches. Il est coiffé d'une casquette grise.

On l'a vu se dissimuler dans une meule de foin, il était armé d'un fort bâton et d'une serpette. L'assassin a laissé dans son refuge son bâton.

On croit que Petit doit être caché dans les environs d'Ath.

Mouscron. — A la suite de négociations entre les deux gouvernements, des mesures spéciales de police ont été prises à la frontière franco-belge à l'effet d'empêcher les agitateurs socialistes français de pénétrer sur le territoire de la Belgique.

Les commissaires de police des bureaux-frontières français ont reçu l'ordre de signaler par télégrammes le passage des gens suspects aux brigades de gendarmerie belges, et celles-ci doivent appréhender les personnes signalées et les reconduire à la frontière sur-le-champ.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 17 avril.* — Léocadie Vanwalleghem, rue Buffon, 18. — Jean Butaeye, rue de Denain, 36. — Léon Maréchaux, rue Plutarque, 21. — Oscar Buris, Hôtel-Dieu. — Georges Vansteenkiste, Hôtel-Dieu. — Pierre Loore, Hôtel-Dieu. — Fernand Delvigne, Hôtel-Dieu. — Camille Vanzhamelhout, boulevard de Metz. — Adolphe Debarge, rue de l'Epeule, cour François, 6. — Henri Loucheur, rue de Béthune, 4. — Victor Lamps, 17. — Eugène Dandrimont, rue de Flandre, 7. — *Déclarations de décès du 17 avril.* — Sophie Bettremieux, 8 mois 17 jours, rue Turgot, cour Salembier, 4. — Léonie Dasinan, 3 mois 2 jours, rue la Barbe d'Or, cour Bailleul, 4. — Palmyre Desprez, 76 ans 2 mois 15 jours, boulevard de Reims, 17 ans 7 mois 3 jours, rue la Barbe d'Or, cour Bailleul, 4. — Jeanne Desmouse, rue d'Arcole, cour Joyeuse, 1. — Jeanne Delmotte, 3 jours, piqueur de travaux, rue de Flandre, 86. — Florian Lagand, 21 jours, rue de la Planche-Trouée, cour Léopold, 3. — Caroline Pollet, 72 ans, propriétaire, rue Turgot, 1. — Rosalie Vandenberghe, 63 ans 1 mois 13 jours, ménagère, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 17 avril.* — Jean Toulemonde, rue d'Anvers. — Marguerite Castel, rue des Piats. — Jean-Baptiste Hacquette, rue des Trois-Pierres. — Albert Haquette, rue des Trois-Pierres. — Zulma Lemaire, rue Joire. — Edmond Maitre, rue Delhay. — *Déclarations de décès du 17 avril.* — Henri Carlier, 19 jours, au Blanc-Seau, rue de Croix.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 9 au 16 avril.* — Célina Meaux, la Croix-Bouillette. — Arthur Deplanque, la Place. — Maria Demeyre, la Place. — Maria Debruyne, la Place. — Auguste Nivesse, les Bonnets. — Octavie Moerkerke, la Croix-Bouillette. — Marguerite Delespierre, le Paradis. — *Mariage.* — Charles Desplancke 27 ans, tisserand, et Alida Boutens, 19 ans, bobineuse. — *Déclarations de décès du 9 au 16 avril.* — Victor Cornaerd, 19 ans 6 mois, Croix-Bouillette. — Marie Delissa, 14 mois, le Paris. — Henri Deblaers, 3 mois, la Chapelle. — Julie Deareux, 66 ans, la Chapelle.

HEM. — *Déclarations de naissances du 30 mars au 15 avril.* — Constance Herbin, Trois-Baudets. — Jean Vanassbrouck, rue Poivrée. — Léonie Verriele, Petit-Lannoy. — Marie Dillies, Petit-Lannoy. — *Mariages.* — Jules Christiaens, 23 ans, maréchal à Hem, et Marie Gadeyne, 24 ans, journalière, à Hem. — Vital Baert, 34 ans, domestique à Hem, et Marie Hanstrate, servante à Hem. — Alexandre Debosschere, 33 ans, contremaître, à Lys-lez-Lannoy, et Julia Delassaucourt, 37 ans. — Jules Descamps, 20 ans, cocher à Croix, et Marie Saelens, 24 ans ménagère, à Hem. — *Déclarations de décès du 30 mars au 15 avril.* — François Veckens, 1 mois, Tris. — Rosina Jaegers, 29 ans, Petit-Lannoy. — Hortense Vauderdonck, 6 mois, Petit-Lannoy. — Victor Hespel, 6 ans, Hempoupont. — Pauline Wagnon, 15 jours, Trois-Baudets. — Clémence Hennion, 49 ans, Place. — Germaine Mullier, 15 mois, Petit-Lannoy. — Pierre Dewser, 71 ans, Trie.

TRESSIN. — *Déclarations de naissances du 10 au 17 avril.* — Amandine Lepretre. — Marie Pont. — Gustave Plouvier, toutes les trois quartier de la Brasserie.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 12 au 16 avril.* — Georges Lion, rue du Moulin. — Emile Eghermanne, Bois de Boulogne. — Laure Lesage, rue de la Lys. — Elisa Janssens, allée de la Procession. — Polydore Docock, au Mont. — Madeleine Casier, au Colbras. — Henri Verbeke, sentier Dupont. — Jules Dhallinin, au Mont. — Gustave Ouvrard, à la Pannerie. — Emile Deroy, rue d'Arcole. — Marie Herons, rue de Linselles. — Jules Sap, cour Vital. — Guillaume Van Eetvelde, rue de la Psix. — Jules Dumont, Colbras. — Célina Grimonprez, au Mont. — Philomène Comeyne, au Gravier.

Mariages. — Cyrille Vandenbulke, 23 ans, boulanger à Tourcoing, et Marie-Thérèse Mullebrouck, 26 ans, lainière à Halluin. — Polydore Vanhaverbeke, 27 ans, contre-maître, à Halluin, et Victorine-Germaine Rigole, 19 ans, journalière, à Halluin. — Auguste Louis Verroye, 38 ans, tisserand, à Halluin, et Elisa Pannecouck, 33 ans, tisserande, à Halluin. — Arthur Vandenbolque, 41 ans, boucher, à Halluin, et Marie Decottignies, 32 ans, sans profession, à Halluin. — *Déclarations de décès du 12 au 16 avril.* — Marie Verhulst, 32 ans, rue Saint-Sylvestre. — Mathilde David 56 ans, rue de la Lys. — Jules Vermaux, 6 mois, rue de Linselles. — *Jérôme Desprez, 7 jours, au Christ-Dal.* — Marie Leroy, 7 mois, rue Turbigo. — Béatrice Volkaert, 4 mois, cité Notre-Dame. — Charles-Louis Lootens, 85 ans, rue des Ecoles. — Jeanne Tiachez, 2 ans, rue Varna. — Philomène Bekaert, 17 mois, rue Saint-Hilaire. — Emma Quinon, 2 ans, rue de la Procession. — Rosalie Provest, 57 ans, au Mont.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

18 AVRIL 1797

NEUWIED

Ce jour-là, l'armée de Sambre et Meuse entra en campagne, franchit le Rhin et mit le pied en Allemagne pour marcher sur Vienne par la vallée du Danube pendant que l'armée d'Italie y marchait par le versant méridional des Alpes à travers la Carinthie et la Styrie.

C'est toujours une grosse opération que le passage d'un fleuve, même quand on possède des têtes de pont qui permettent de déboucher sur la rive opposée, car il ne suffit pas d'y être arrivé, il faut s'y étendre, s'y établir, s'y développer, or l'ennemi n'a pas manqué d'élever en avant des redoutes, des retranchements, des batteries qu'il faut emporter, et si l'on est battu on n'a pour retraite qu'un pont qui, suffisant pour le passage d'une armée en ordre et choisissant son moment, peut cesser de l'être pour la retraite d'une armée défaite et poursuivie.

Une circonstance particulière rendait ce jour là plus facile l'opération pour l'armée de Sambre et Meuse; composée de 70,000 hommes sous Hoche, elle tenait deux têtes de pont, celui de Dusseldorf par son aile gauche, et à environ 25 lieues en amont, celui de Neuwied, un peu au-dessous de Coblentz, par son aile droite. De Coblentz à Dusseldorf, le Rhin suit une direction générale N.-N.-O.; le mouvement indiqué pour réunir toute l'armée sur la rive droite était de faire passer la gauche à Dusseldorf, et de la faire ensuite remonter vers Neuwied; à la vérité elle rencontrait sur cette route des affluents de droite formant des lignes transversales de défense où les 45,000 Autrichiens gardant la rive droite pouvaient être tentés de l'arrêter, le Winper d'abord, et ensuite la Sieg; mais s'ils lui faisaient front, ce n'était qu'à la condition de s'affaiblir du côté de Neuwied et de s'exposer à être pris sur leur flanc gauche par le centre et la droite, les français qui y passeraient; s'ils se concentraient au contraire devant Neuwied, ils s'exposaient à être pris sur leur flanc droit par la gauche française après qu'elle aurait franchi de Wipper et le Sieg, et obligés de se retirer derrière la Lahn qui vient tomber en amont de Coblentz, dans l'un et l'autre cas, le passage de Neuwied était assuré.

C'est ce qui arriva, le 16 avril la gauche frauchit le Rhin à Dusseldorf et le lendemain, elle était devant la Sieg : pour lui faire face les autrichiens rappelèrent de Neuwied une partie de leurs forces, et le 18 Hoche débouche par la tête du pont de Neuwied. A cet endroit le Rhin fait un coude ouvert vers l'est, et les hauteurs qui ferment l'ouverture de cet angle étaient garnies de sept redoutes occupées par les autrichiens.

Elles furent attaquées et défeudues avec acharnement, mais nos forces étaient trop supérieures à celles des Autrichiens pour ne pas triompher de la résistance; assaillies à la fois au centre et aux deux extrémités, les lignes autrichiennes finirent par être percées aux deux bouts; menacées d'être tournées par l'enlèvement de la redoute qui en faisait l'appui au sud, et les Autrichiens durent les abandonner; la défense avait été d'ailleurs admirable, car ils ne perdirent pas moins de 5 à 6000 tués, blessés ou prisonniers.

Leur situation était devenue critique, car ils ne pouvaient plus empêcher la réunion de l'aile gauche au centre et à la droite des Français, ils n'avaient plus d'autre ressource que de se retirer au sud derrière la Lahn, et probablement plus loin encore derrière le Mein; mais le jour même où se livrait la bataille de Neuwied, à 160 lieues de là (à vol d'oiseau) l'Autriche, épouvantée de voir l'armée d'Italie à 25 lieues de Vienne, signait à Leoben les préliminaires de la paix, et l'armée de Sambre et Meuse dut s'arrêter.

VARIÉTÉS

L'AGORAPHOBIE

Le vocabulaire médical s'enrichit sans cesse : on est obligé de forger de nouveaux mots pour désigner des affections, sinon nouvelles, du moins nouvellement observées.

Connaissez-vous l'« agoraphobie » ? C'est le docteur Monin, de Paris, qui s'est particulièrement occupé des « misères nerveuses » qui la décrit.

Cette maladie ne semblait pas, quand elle fut observée pour la première fois, en 1872, par un médecin allemand, le docteur Westphalt, bien fréquente.

Chose curieuse : depuis qu'elle a un nom particulier, plusieurs cas se sont présentés à l'étude des hommes de science.

Son nom a une étymologie grecque. Il signifie, à la lettre, « horreur de la place publique. » Cette névrose consiste en un sentiment bizarre d'émotion vive et d'épouvante réelle à l'aspect d'un espace de quelque étendue à traverser. Cette crainte se manifeste, le plus souvent, sur une grande place, sur un pont, ou dans une large rue, très régulière.

Le malade hésite, pâlit, se sent oppressé, étourdi, il ne peut se décider à il frissonne, il tremble, il devient, en effet, avancer, et, saisi de vertige, incapable de faire un pas en avant.

Le docteur Monin cite le cas d'un jeune homme, parfaitement raisonnable, que ses occupations forçaient à traverser souvent la place Vendôme. Quand il arrivait là, il était comme frappé de terreur, il ressentait une atroce angoisse, il lui semblait que jamais il ne pourrait franchir cet espace, qui lui apparaissait comme un immense vide. C'était chez lui, une souffrance poignante.

Quoi qu'il fit pour surmonter cette crainte, il était impuissant à en triompher; il était cloué sur le sol, il était glacé par la peur.

Il était obligé de tourner le dos à la place, de faire un long détour pour ne plus l'apercevoir ou, s'il avait affaire dans une des maisons qui la bordent, il était contraint de prendre une voiture, à moins qu'il ne rît, par hasard, la rencontre d'un ami, au bras duquel il se cramponnait, sans oser avouer de quel trouble il était agité.

La place franchie, il redevenait maître de lui et il éprouvait une grand honte de sa faiblesse, mêlée de désespoir, car il pensait glisser sur l'abîme de la folie. Ce qui est particulièrement cruel, dans cet état, en effet, c'est que le malade se rend compte de la lutte qu'il a à subir. Il sent bien que ses terreurs ne reposent sur rien. Et pourtant, il ne peut pas les vaincre.

Il ne reprend son empire sur lui-même que si sa vue est attirée par un objet brillant, qu'il sert en quelque sorte de phare. C'est surtout à la nuit tombante qu'ont lieu ces accès, mais on les observe aussi dans d'autres conditions.

Il arrive même que le pauvre être qui éprouve ces accidents nerveux est saisi de cette sensation de vide au milieu d'une foule et, par exemple, dans une salle de spectacle. Il se trouve soudainement horriblement isolé, il ne perçoit plus les distances exactes et, pour revenir à lui, il faut absolument qu'il s'appuie un instant sur l'un de ses voisins.

Le plus souvent, il parvient à dissimuler son état, il ne veut pas l'avouer, et c'est pour cela qu'on a été long à pouvoir étudier nettement cette maladie.

L'accès peut se produire aussi en chemin de fer. C'est alors une subite terreur, qui est immense, et qui n'a aucun rapport avec la peur ordinaire, L'« agoraphobe » peut même être d'un caractère bien trempé et avoir donné d'incontestables preuves de courage.

Presque toujours, c'est un « sujet » intelligent, doué de culture intellectuelle, entraîné par ses préoccupations, à penser beaucoup, à faire agir son cerveau : c'est une maladie de raffinés une espèce de rêve à l'état de veille.

Sans doute, on trouvera demain, comme dit le docteur Monin, d'autres névroses d'allures aussi bizarres, indiquant par la lésion d'une portion du cerveau la transition entre la santé de l'esprit et son état morbide. La liste des maladies humaines n'est pas close.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phtisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesses), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 octobre 1890.

Je fait personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermenlen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas, 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi, LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre mandat-poste. En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Roubaix chez : MM. Morelle-Bourgeois, épicier; Desfontaines, épicier; Cheminade, épicier. 24853

PILULES COLBERT

Stomachiques, Apéritives et Dépuratives

Souveraines contre la *Constipation*, la *Bile*, les *Glaires* et *Etourdissements*.

2 FR. LA BOITE (60 PILULES)

Dépôt dans toutes les pharmacies. 26102

1839 Fondation de la Grande Maison 1839

A LA GRANDE MAISON

PARIS

Succursale de LILLE

15 Rue Faidherbe 15, (Anc. Rue de la Gare).

TOUT

ce qui concerne la toilette pour

PREMIÈRE COMMUNION

ET LES

VÊTEMENTS DE CÉRÉMONIE

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE

Envoi franco de CATALOGUE & ECHANTILLONS sur demande.

Exp. Univ. 1889 MÉDAILLE D'OR

SOCIÉTÉ DES TABACS DU PORTUGAL

Régie cointéressée (Loi du 23 mars 1891), au Capital de 50,000,000 de francs.

Concessionnaire du Monopole des Tabacs et intervenant, à ce titre, pour un Emprunt de Consolidation de 500,000 Obligations 4 1/2 0/0 de 500 francs de l'Etat portugais, émis sous la garantie personnelle absolue, et sans réserve de la Société.

Sur ces 500,000 Obligations 4 1/2 0/0 de 500 francs, 225.000 sont réservées aux marchés français, belges et suisses, au prix de

437 fr. 50

Jouissance 1er avril 1891) :

50 fr. en souscrivant ;
100 fr. à la répartition, du 30 avril au 5 mai ;
150 fr. du 15 au 20 juin ;
137 fr. 50 du 17 au 20 août 1891, ou si on se libère par anticipation à la répartition, à 435 francs. Faculté à toute époque, à partir de la répartition, de se libérer au taux de 4 0/0 l'an.

Revenu annuel : 22 fr. 50 net d'impôts (1er avril — 1er octobre), garanti par une affectation en première ligne sur la redevance du Monopole des Tabacs.

Amortissement (mars-septembre) en 35 ans.

Service en France, Londres, Allemagne et Hollande.

Le placement ressort à 5.170,0 en intérêts et 5.61 0/0 en ajoutant la prime d'amortissement.

Les Obligations constituent une charge directe de l'Etat qui en inscrit le service dans ses budgets ; mais la Société prélève mensuellement, avant tout paiement sur la redevance, les sommes nécessaires au service des Obligations dont le total annuel s'élève à 14.252.290 fr. contre 23 800.000 chiffre initial de la redevance.

Le Gouvernement a le droit de racheter le Monopole au bout de 16 ans ; mais alors il commencera par rembourser au pair les Obligations en circulation.

On souscrit : Samedi 25 Avril

et, dès à présent, par correspondance :

André Neuflize et Cie ;
Comptoir National d'Escompte ;
Crédit Lyonnais ;
Société Générale ;
Crédit Industriel ;
Banque impériale Ottomane ;
Banque Parisienne ;
Banque d'Escompte de Paris ;
Banque Transatlantique ;
Crédit mobilier Espagnol et Agences des départements et étranger : en Belgique et en Suisse.

La cote officielle sera demandée à Paris, Berlin, Francfort, Bruxelles, Amsterdam et en Suisse. 26392

Me HENRI BIJON propriétaire à Bordeaux, correspondant de *La Croix*, de Paris, sollicite des lecteurs du *Journal de Roubaix* une demande d'échantillons de ses vins rouges, garantis à l'analyse *naturels et sans plâtre.* (Ces échantillons sont envoyés *gratis* et *franco* à la gare désignée).

Ils pourront ainsi apprécier les avantages sérieux que leur offre ce honorable propriétaire qui ne fait que miroiter aux yeux de ses acheteurs, des avantages extraordinaires, mais se borne à livrer honnêtement, à des prix consciencieux, inférieurs à ceux du commerce des vins, sains et hygiéniques. S'adresser à M. Henri Bijon, propriétaire à Bordeaux. 26245

Le Sirop de Raifort iodé de Grimault, dans lequel l'iode est à l'état de combinaison intime avec le suc de raifort, est une sorte de panacée pour les enfants, qui en éprouvent de suite la bienfaisante influence. Aussi, les écoulements par le nez ou les oreilles, l'inflammation, la rougeur des paupières, les gourmes, les boutons, le gonflement des glandes du cou et les croûtes de lait, signes certains du lymphatisme, guérissent-ils très vite, et le plus souvent sans autre traitement, par l'usage régulier du Sirop de Raifort iodé de Grimault. 50726—25360

Bonbon R. Herson le meilleur des Fébrifuges et des Pectoraux.

Partout, 1 fr. 25. — *Dépôts* : LECLERCQ, Grande Place, *Lille*; DELARA, *Roubaix*; PRUVOST, *Tourcoing*.

BONBON R. HERSON

PARTOUT

REMÈDE UNIVERSEL

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RAPIDEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul

et dans toutes les bonnes Pharmacies.

20559

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 avril. — Le marché n'est pas brillant. Il est à craindre que les acheteurs ne se découragent un peu en voyant la marche en avant si difficile. Au point de vue des affaires un peu de réaction ne peut être que salutaire. Il faut absolument que l'on sorte de l'impasse dans laquelle on se trouve acculé.

Le 3 0/0 est en réaction de 5 centimes sur hier : le nouveau perd 10 centimes à 93,37 1/2. Ce sont surtout nos établissements de crédit qui ont à souffrir des mauvaises dispositions du moment. On vend sans raison et les vendeurs pourront se repentir. Le foncier est à 1257.50. La Banque de Paris à 808.75. Le Crédit Lyonnais à 776. Le Crédit mobilier finit à 405.

Les fonds étrangers sont lourds. L'Italien fait exception. Le report d'hier a indiqué qu'il n'y avait pas de livraison de titres. Nous croyons que l'équilibre du budget si gravement compromis par M. Crispi sera rétabli. Le Portugais est à 55 5/8. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir combien est avantageux le cours d'émission des obligations des Tabacs Portugais. Il y a dans cette affaire pour les capitalistes le moyen de relever d'une façon appréciable leur revenu.

En Banque, l'Alpine est à 222.60. Le Lanrium Grec fait 165. Les charbonnages d'Urikany sont à 230. L'explosif Fortis fait 80. La minière Transvalienne se négocie à 23 fr. La part bénéficiaire de crédit provincial s'est avancée à 11 50. L'obligation Porto-Rico fait 285. L'obligation Linarès à Alméria est à 263 35.

DE LAVIGERIE, 22, Place Vendôme.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 16 avril.

Le cours de l'or est à 352 ./. piastres papier monnaie.

MARCHES D'IMPORTATION

Le Havre, 18 avril, 9 h. 55 matin.

(par télégraphe)

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 252 balles Buenos-Ayres et 63 b. Montevideo.

Vente : 59 balles Buenos-Ayres ; 25 b. Montevideo et 316 b. Chili, de 125 à 136 25.

Expéditions : 200 balles Buenos-Ayres et 43 b. Montevideo.

Stock : 8.363 balles Buenos-Ayres, dont ... b. nouv. tente ; 848 b. Montevideo ; 6 b. Maroc ; 1.550 b. Chili ; 52 b. Pérou ; 495 b. Algérie ; 80 b. Espagne ; 4 b. Bande Orientale ; . b. Smyrne ; 30 b. Guayaquil ; 194 b. Levant ; 13 b. des Indes ; 8.789 b. Russie ; . b. Tunisie ; .. b. Rio-Janeiro ; . b. Curaçao et .. b. poil de chameaux.

A terme : ventes 900 balles, de 162 à 166. La clôture est calme.

Le Hâvre, 17 avril.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Il s'est encore traité une affaire importante de 209 b. Chili en suint à 125.

Terme calme; cote de ce matin laissée sans changement; cette après-midi cote laissée sans changement, marché languissant.

On clôturait comme suit : avril 162, mai 162, juin 163, juillet 164, août 164.50, septembre 165, octobre 165.50, novembre 166, décembre 164, janvier 162.

Anvers, 18 avril.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 169 balles Plata et 38 b. Australie.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

BELGIQUE

Verviers, 17 avril.

(De notre correspondant particulier)

Quelques gros ordres ont été remis ces jours-ci pour les différents pays.

On espère qu'une amélioration générale ne tardera pas à se produire, quel que soit le cours de la laine qui est très ferme.

Il y a des besoins immédiats à remplir ; si la température ne faisait un tort énorme à la vente des articles fabriqués, on serait en pleine activité.

Le genre Vigogne (laine et coton), est tout à fait en faveur ; il a été produit depuis six mois à des prix ridicules, mais ils ont tendance à augmenter.

La France a remis plusieurs ordres en écrus en grisaille; la saison commence ; on croit qu'elle sera fructueuse.

ROYAUME-UNI

Bradfort, 16 avril.

Laines. — Il ne se fait autant d'achats en laines anglaises : les consommateurs ont rempli récemment leurs besoins immédiats et sont arrêtés par la grande fermeté des détenteurs. En laines semi-fines, toutefois, il y a encore des affaires actives et les valeurs sont bien maintenues.

En laines coloniales des affaires nouvelles, à prix réunumérateurs, ne sont pas faciles à traiter. Les cours de Londres restent élevés, et les prix courants des peignés ici quoique un peu plus hauts, sont encore insuffisants. Les croisés ont haussé très peu,

Le mohair tr